



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE

U11 – TRAVAUX COURANTS – Coeff. : 5 - 2 heures

N° CANDIDAT : CENTRE :	Barème et Notation	
BOUQUET LIÉ - 40 points		/40
<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sujet • Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires • Esthétique • Technique de la réalisation 	/5 /5 /10 /20	
COMPOSITION piquée, racinée ou auto-bloquée – 60 points		/60
<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sujet • Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires • Maîtrise des techniques utilisées • Esthétique 	/10 /5 /30 /15	
Observations :	TOTAL	/100
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	NOTE (*)	/20

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

ACADEMIE :

SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE (épreuve ponctuelle)

U1.2. – ARRANGEMENT COMPLEXE – Coeff. : 5 - 1 heure 30

N° CANDIDAT :	Barème et Notation
CENTRE :	
Critères d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none">• Pertinence du choix des végétaux optimale et adaptée des végétaux	/5
<ul style="list-style-type: none">• Respect du sujet et de ses contraintes	/30
<ul style="list-style-type: none">• Mises en œuvre de différentes techniques de travail	/30
<ul style="list-style-type: none">• Créativité, originalité et esthétique du travail floral	/20
<ul style="list-style-type: none">• Exploitation de sujet	/5
<ul style="list-style-type: none">• Mise en valeur des végétaux	/10
TOTAL	/100
Observations :	NOTE (*) /20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

ÉPREUVE E1 – FLEURISTERIE

U 1.3. CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN TRAVAIL FLORAL

Coeff. 7

Durée : 3 heures

N° CANDIDAT :	Barème et notation
CENTRE :	
Critères d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une esquisse ou d'un croquis du support et de son fleurissement /05 • Justification par écrit des choix opérés (végétaux, style, technique, couleurs, textures...) /05 • Construction d'un support et adéquation du travail floral/support /30 • Mise en œuvre de différentes techniques de travail et leur maîtrise /40 • Créativité- Imagination et expression artistique /40 • Gestion de la matière d'œuvre /20 	
TOTAL	/140
Observations : <u>Le non-respect des « consignes au candidat » entraînera des pénalités à hauteur totale maximale de 30 points.</u>	NOTE (*)
	/20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

ACADÉMIE :

SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
ÉPREUVE E3 - COMMERCIALISATION – NÉGOCIATION
 (épreuve ponctuelle orale)

U 3.1. – Organisation et Négociation - Coeff. : 4 - 45 minutes

CANDIDAT :	N° :	Evaluation du dossier :
CENTRE :		Coeff. 1
JURY N°		Entretien/Négociation
		Coeff. 3
Rappel : L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous-épreuve U 31		
A. Évaluation du dossier		/ 20
• Présentation informatisée du dossier		/ 3
• Esthétique d'ensemble du dossier		/ 3
• Pertinence des contenus		/ 10
• Qualité rédactionnelle (orthographe, vocabulaire, style, syntaxe, clarté de l'expression)		/ 4
• Pénalisation éventuelle		-
B. Entretien		/ 60
• Présentation de la proposition commerciale (15 minutes maximum – ne pas interrompre le candidat)		
• Qualité de la communication verbale et non verbale		/ 5
• Utilisation du vocabulaire professionnel		/ 5
• Mise en valeur de la proposition commerciale		/ 5
• Qualité de présentation du devis		/ 5
• Négociation (30 minutes maximum)		
• Aptitude au dialogue		/ 5
• Aptitude à conduire un questionnement		/ 5
• Aptitude à répondre aux objections et pertinence des arguments avancés		/ 10
• Aptitude à conclure		/ 5
• Aptitude à expliciter l'organisation de son travail		/ 5
• Aptitude à analyser des problèmes techniques et/ou organisationnels		/ 10
Observations :	TOTAL	/ 80
	A + B	
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	NOTE :	/ 20